

# Pratique de la paie (Perfectionnement)

## Objectifs

- Maîtriser les cas complexes de la paie
- Gérer et calculer les cotisations sociales

## Contenu de la formation

### Les règles applicables à la détermination du salaire

- La fixation du salaire
- La composition du salaire
- Les périphériques du salaire
- Avantages en nature et frais professionnels

### Les règles de droit commun en matière de durée du travail

- Durées maximales de travail et notion de temps de travail effectif
- Contrôle de la durée du travail
- Affichages en matière de durée du travail

### Les règles dérogatoires en matière de durée du travail

- Travail à temps partiel
- Les conventions de forfait
- Cas particulier

### Les différentes cotisations sociales et le traitement des plafonds

- Déterminer l'assiette des cotisations
- Le plafond de la sécurité sociale
- Les taux de cotisations applicables
- Réforme du mode de calcul de la réduction Fillon

### Les réductions de cotisations sociales

- La loi TEPA
- La réduction Fillon
- Les exonérations particulières géographiques
- Conditions impératives communes à l'ensemble des dispositifs

### Gérer les particularités

### Le traitement des absences

### Spécificités liées à la sortie du salarié

### Les aides à l'embauche

## Infos pratiques

### Public

Toutes personnes désireuses de se perfectionner dans le domaine de la paie. Prérequis : avoir suivi la formation niveau 2, maîtriser la langue française

### Durée

2,5 jours

### Dates

du 15-03-2023 au 17-03-2023

du 4-04-2023 au 6-04-2023

du 5-09-2023 au 7-09-2023

du 6-12-2023 au 8-12-2023

### Tarif inter-entreprise

410 €/jour/personne

### Tarif intra-entreprise

Nous consulter

## Compétences clés acquises

- Maîtriser l'ensemble du processus de paie
- Savoir traiter les cas complexes
- Répondre à toutes les questions relatives à la paie

## Moyens pédagogiques

- Pédagogie participative avec alternance d'apports théoriques et d'études de cas
- Livret pédagogique individuel
- Accès pendant 3 mois à notre espace documentaire